

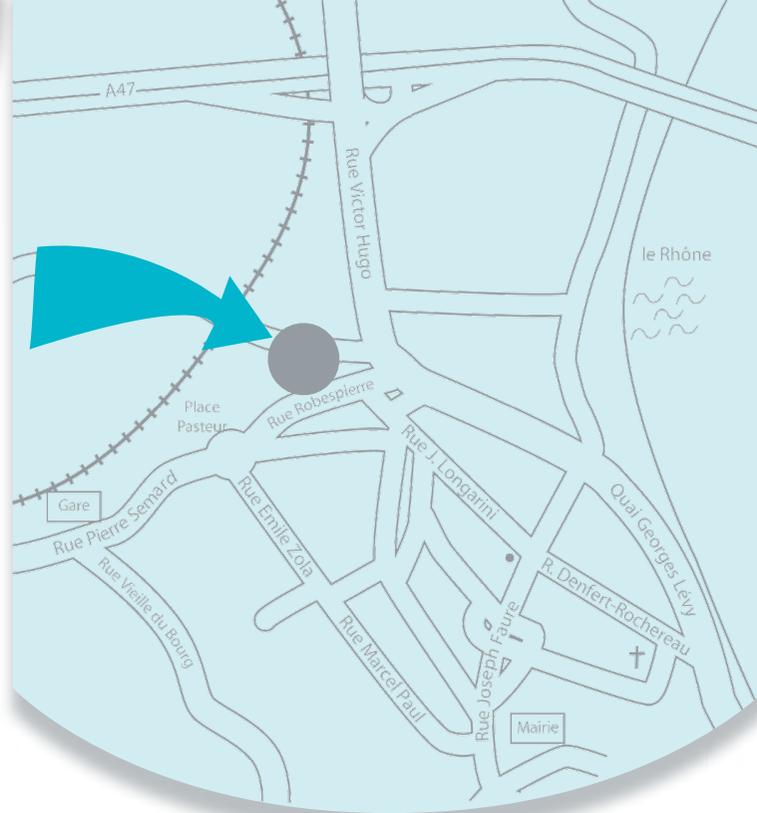
Le CMP des bords du Gier



... dans le système de santé

Le CMP fait partie
de l'organisation
du service public sectorisé
de psychiatrie.
Il est rattaché au centre hospitalier-
Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés au CMP
sont financés directement
et en totalité par la Sécurité
sociale. Vous n'aurez donc
pas à faire l'avance des frais.



CMP des Bords du Gier

1, rue Robespierre 69700 Givors
Tél. : 04 72 24 17 53

Accès de la structure

Train : gare de Givors ville
Bus : n°80 et 81
Arrêt Givors ville

Communes desservies

Ampuis, Chassagny, Condrieu,
Echalas, Givors, Grigny, Les Haies,
Loire sur Rhône, Longes, Millery, Montagny,
St-Andéol le Château, St-Jean de Toulas,
St-Romain en Gier, St-Romain-en-Gal,
Ste-Colombe, Tupins-et-Semons,
Trèves



Centre hospitalier
SAINT JEAN DE DIEU
290 route de Vienne
B.P. 8252 - 69355 Lyon Cedex 08



Centre Médico Psychologique

Les Bords du Gier

1, rue Robespierre
69700 Givors

Tél. : 04 72 24 17 53

**CMP rattaché
au pôle sectoriel
infanto-juvénile sud-est 69 i012**

Un Centre Médico Psychologique c'est...

- > Un lieu de prévention et de soins psychiques. Le CMP de Givors accueille les enfants âgés de 0 à 6 ans au 1er rendez-vous.
- > Un lieu d'accueil et d'écoute pour répondre à toute demande de soin, d'information, de conseil et d'orientation en matière de santé psychique.
- > Une structure qui coordonne des actions de prévention et d'éducation pour la santé.

Pourquoi venir au CMP ?

- > L'équipe du CMP accueille à la demande des familles, les enfants rencontrant des difficultés à la crèche, à l'école ou à la maison :
 - Difficultés dans les interactions précoces,
 - Trouble du langage, de la motricité, de l'alimentation, du sommeil,
 - Difficultés relationnelles et de socialisation,
 - Difficultés de séparation,
 - Difficultés d'entrée dans les apprentissages,
 - Retard ou troubles dans l'acquisition de la propreté,
 - Réactions à des événements familiaux : naissance, séparation, deuil...

Quelle prise en charge pour votre enfant ?

- > Après l'enregistrement de votre demande auprès du secrétariat, un(e) pédopsychiatre ou une psychologue vous recevra pour prendre en compte les difficultés de votre enfant. Nous aborderons ce qui vous préoccupe et nous envisagerons comment y répondre.
- > Il pourra également vous être proposé un bilan orthophonique, psychomoteur, infirmier ou psychologique. En fonction de votre situation, vous pourrez si besoin être reçus par une assistante sociale.
- > Nous définirons ensemble ce qui paraît le mieux convenir à votre demande en proposant un soin individuel, de groupe ou familial. Il arrive parfois que quelques consultations suffisent.

Qui d'autre peut vous aider ?

- > Un interprète est à votre disposition si besoin.
- > Des associations de parents, comme l'UNAFAM ou l'ADAPEI peuvent vous apporter soutien et conseils. Des plaquettes de présentation de ces associations sont disponibles au CMP.
- > Vous pouvez également vous adresser à la maison des usagers du centre hospitalier Saint Jean de Dieu.

En cas de réclamation ou d'observation, vous pouvez vous adresser au médecin responsable du CMP ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef du pôle sectoriel.

CONFIDENTIALITÉ - IDENTITÉ SÉCURISÉE

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. C'est dans le respect de ce dernier que des rencontres, en accord avec la famille, peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé et partenaires.

Des données concernant votre enfant sont également transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement.

Elles sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité. Conformément à la loi du 06/01/78 relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations concernant votre enfant.

Pour assurer une prise en charge optimale et la continuité des soins, un certain nombre d'informations concernant votre enfant sont renseignées dans un dossier médico-administratif. Il est donc essentiel que nous ne commettions pas d'erreur sur son identité.

Lors de l'arrivée de votre enfant, nous vous demandons de nous fournir sa pièce d'identité avec une photographie ou, à défaut, le livret de famille.

Les renseignements concernant son identité sont confidentiels et ne seront pas divulgués.

Identité vérifiée, sécurité assurée